

## **Pont de Tilff ... de qui se moque-t-on ?**

Ecolo a toujours préconisé le remplacement du pont de Tilff par un pont similaire. Cette solution, la moins coûteuse, est en effet la plus raisonnable parmi les divers projets présentés.

Les tergiversations politiques ont enlisé le dossier et le pont provisoire, érigé il y a un peu plus de deux ans, ne tient déjà plus la route. Au point qu'à l'étonnement d'une grande part de la population il est en cours de remplacement par un nouveau pont provisoire de même facture. Village de nouveau coupé en deux durant plusieurs semaines et nouveau préjudice pour les habitants qui affichent une colère bien légitime.

Que de temps et d'argent perdu ! Aucun projet à l'horizon depuis belle lurette. Étude comparative inutile chèrement payée à un bureau d'étude Bruxellois (Agora), pont provisoire (mise en place, location et entretien) et maintenant 2 mois de travaux pour la rénovation du pont provisoire<sup>1</sup>.

Comme si tout cela ne suffisait pas, la nouvelle majorité communale PS-MR reste passive et muette sur le sujet. Ecolo rappelle qu'en décembre 2003 le conseil communal votait la construction d'un pont à l'identique ; choix démocratique bloqué par le PS local avec la complicité des ministres de tutelle, messieurs Antoine (cdH)<sup>2</sup> et Daerden (PS)<sup>3</sup>. Ceci expliquant sans doute cela.

Pour ECOLO Esneux  
Jean-Paul Libotte  
Secrétaire  
04/388.38.23  
[secretaire@ecolo-esneux.be](mailto:secretaire@ecolo-esneux.be)  
[www.ecolo-esneux.be](http://www.ecolo-esneux.be)

---

<sup>1</sup> Démontage du pont provisoire, destruction de l'ancien tablier et remontage du pont provisoire.

<sup>2</sup> Le ministre Antoine a bloqué la demande du MET pour un permis d'urbanisme d'un pont à l'identique pendant un an, soit de novembre 2004 à novembre 2005, date à laquelle le fonctionnaire délégué à l'urbanisme de Liège est redevenu seul compétent (suite à un changement de la loi).

<sup>3</sup> Le ministre Daerden a ordonné au MET de retirer sa demande de permis en février 2006, au moment où le fonctionnaire délégué s'apprêtait à accorder le permis. Un « service » à ses amis politiques de la commune d'Esneux.